

Géographie

Écrit

Épreuve commune

Inégalités et migrations dans le monde

Suite à une alerte cyclonique en Nouvelle Calédonie, l'épreuve de géographie tronc commun a été reportée à la fin de la session 2017. Pour respecter les délais de correction et garantir dans les meilleures conditions une évaluation sereine des copies, le jury a été élargi à de nouveaux membres. Il a pu se réunir au grand complet pour la réunion préparatoire à la correction. Ce report n'a en rien affecté la qualité des copies ; les candidats ont su se remobiliser, aidés en cela par les préparateurs.

Le sujet de la session 2017 invitait à se pencher sur un problème majeur pour la géographie dans le contexte de la mondialisation : les relations entre inégalités et migrations. Il s'agissait d'un sujet central pour la question au programme. Ce sujet permettait de mobiliser une large palette de connaissances acquises durant la préparation pour décrire et informer un phénomène connecté à des processus actifs à toutes les échelles. Les migrations étant liées à plusieurs dimensions des inégalités, un large réservoir de cas et d'exemples était disponible pour nourrir le raisonnement. Le thème, en outre, est fortement connecté à des débats publics vifs et intenses dans plusieurs cadres : la crise des migrants en Europe, les conflits au Moyen-Orient et en Afrique subsaharienne, les politiques d'immigration aux Etats-Unis. Cela constituait paradoxalement une difficulté du sujet car il était important de construire son raisonnement autour de notions et de processus socio-spatiaux ou spatio-politiques afin de structurer une étude géographique.

2017 : richesse des copies, qualité du raisonnement

La session 2017 a livré un nombre élevé de très bonnes copies. La grande majorité des copies témoignent d'une très bonne maîtrise de la technique de la dissertation. Les meilleures sont caractérisées par une variété des exemples mobilisés qui sont pris dans plusieurs régions du monde. Elles intègrent des productions graphiques de plusieurs types : utilisation du planisphère, cartes et croquis à grande échelle, schémas. Elles s'appuient sur des concepts issus de la discipline tels que par exemple la notion de justice spatiale ou celle de capital migratoire et les illustrent par des exemples détaillés ou des chiffres précis.

D'une manière générale, le jury a constaté une capacité à repérer les inégalités dans plusieurs de leurs expressions géographiques, à différentes échelles, à en donner les ordres de grandeur, à poser les principales caractéristiques de leur distribution spatiale à plusieurs échelles. Les flux et leur disposition dans l'espace ont été bien vus. Le jury a aussi noté que les politiques publiques relatives aux migrations étaient très souvent présentées avec un effort pour les relier aux principales inégalités socio-spatiales aux échelles régionale et locale. Les meilleures copies ont analysé les lieux où se cristallisent les interactions entre migrations et inégalités avec plusieurs analyses poussées des formes spatiales temporaires (camps de migrants) ou des points de passage, en rendant bien la complexité des interactions entre acteurs du système migratoire. Les copies ont, dans l'ensemble donné l'impression d'un intérêt vif pour un sujet qui soulève des problèmes dont la gravité a bien été perçue, au plan politique, social et humanitaire. Le jury a pleinement conscience que ces qualités et ces points positifs sont en très grande partie le produit du travail intense réalisé pendant l'année de préparation.

Des termes du sujet à la problématique

Les termes du sujet appartenaient au vocabulaire classique de la géographie humaine. Le premier terme étant contenu dans l'intitulé de la question au programme, sa définition n'a généralement pas posé de problèmes. Les bonnes copies ont rappelé que les inégalités sont objectivables et mesurables mais qu'elles sont aussi construites et perçues socialement et que des niveaux différents d'accès aux biens, aux ressources et aux services peuvent faire l'objet de traitements très différents selon les contextes géographiques. S'agissant des migrations, il était important de bien les distinguer des mobilités en général. Beaucoup de copies ont rappelé qu'il ne s'agissait pas seulement d'un déplacement dans l'espace – impliquant des distances très différentes – mais aussi d'un changement du lieu de résidence. La distinction entre migration internationale et migration interne devait être faite. Cela ouvrait des possibilités pour des analyses à différentes échelles. On pouvait ainsi mobiliser des exemples pour montrer comment les migrations internes liées aux cycles de vie étaient contraintes et en même temps révélaient des inégalités face au choix de résidence en milieu urbain. Pour les migrations internationales de très nombreux exemples étaient disponibles pour illustrer

des flux de population entre régions du monde aux niveaux de développement et de richesse très contrastés. De la même manière, le jury a apprécié que soient distinguées les migrations contraintes et les migrations volontaires pour lesquelles les migrants font un choix délibéré en faveur d'un changement de lieu de résidence. Les meilleures copies ont perçu que la limite entre migration contrainte et migration volontaire était parfois difficile à placer tant les choix individuels dépendaient de déterminants complexes dans lesquels entrent les politiques publiques ou les facteurs socio-culturels de l'habiter. Elles ont aussi également mentionné les phénomènes de réseaux, de diasporas, de solidarités, montrant ainsi qu'était bien pris en compte un changement de paradigme dans l'étude des migrations. Ces dernières en effet ne sont plus seulement étudiées comme un cycle menant du départ de la région d'origine à l'intégration au sein de la région d'accueil, mais comme un phénomène plus complexe qui intègre des déplacements répétés et le maintien de liens avec la région de départ. Lorsque la notion de capital migratoire a été utilisée, elle permettait d'enrichir le traitement du sujet en ne posant plus le lien inégalités-migrations comme uniquement lié à des contraintes déterminées par les contrastes économiques mais comme un processus géographique où la migration n'est pas seulement une nécessité mais une ressource pour des groupes sociaux et des territoires ainsi mis en réseau. Cette complexité des configurations territoriales pouvait s'appuyer sur le troisième terme du sujet qui invitait à considérer plusieurs échelles mais également les liens, nourris par les différents flux, entre les espaces connectés dans la mondialisation.

Structuration des devoirs : diversité des plans et des problématiques

Plusieurs angles d'analyse étaient possibles pour construire la dissertation. L'accent pouvait être mis sur les différents types d'inégalités et sur la manière dont les migrations pouvaient les compenser. Il était aussi possible de saisir le sujet à partir des stratégies migratoires et des capacités dans différents contextes d'inégalités. Une autre entrée possible était de constater l'intensification des flux migratoires avec la mondialisation et le paradoxe de circulations rendues plus faciles dans un monde où les possibilités migratoires légales se durcissent.

Des remarques déjà faites dans les rapports des sessions précédentes peuvent être reprises et devraient être utiles dans la perspective de la session 2018. La problématique de la dissertation doit être formulée dans une phrase interrogative intelligible et qui contient des notions géographiques induites par les termes du sujet. La conclusion du devoir doit pouvoir fournir une proposition de réponse à cette question. Il convient d'éviter les questions trop générales auxquelles un devoir réalisé en temps limité ne peut apporter de réponse réaliste. Le jury a également sanctionné les problématiques se contentant de recombinaison des termes du sujet. S'agissant du plan, le jury a accepté une grande variété de structures pourvu qu'elles offrent un déroulement logique et n'entraînent pas de redites. Il n'était en revanche pas acceptable de dissocier les termes du sujet pour leur consacrer à chacun une partie.

S'agissant de la technique de la dissertation, il convient de bien en respecter les règles formelles. Celles-ci sont bien connues mais on peut en rappeler ici quelques principes importants. La gestion du temps pendant l'épreuve est un paramètre qui évite les copies déséquilibrées caractérisées par des parties à la longueur et à la densité de contenu décroissante. La richesse et la variété des références et des éléments empiriques (mention de lieux, de structures ou d'organisations, chiffres, dates, citations) est un point positif pour une copie. Ces éléments empiriques ne doivent pas être placés dans la copie sans être intégrés au raisonnement ou sans arriver en appui à la formulation d'une idée ou du commentaire d'une production graphique. S'agissant de ces dernières elles doivent être commentées et intégrées au déroulement du devoir. La remarque vaut également pour les cartes ou les croquis de synthèse réalisés à partir du planisphère fourni. Le jury a des exigences formelles élevées pour la production écrite comme pour les productions graphiques. Les cartes, croquis ou schémas doivent respecter les règles basiques de la sémiologie graphique. Enfin, pour une dissertation de géographie il est très pénalisant de commettre des erreurs grossières de localisation ou d'orthographe de toponymes connus.

Les migrations dans un monde d'inégalités

Si l'on excepte les copies qui n'ont pas suffisamment défini le périmètre du sujet, en incluant par exemple la « migration des capitaux », ou en considérant à tort certaines populations comme migrantes (les africains-américains par exemple), les copies de la session 2017 forment un ensemble réussi.

Le jury a apprécié les développements qui expliquaient en quoi les inégalités étaient un moteur des phénomènes migratoires. Plusieurs copies ont mis en relation les inégalités et les flux migratoires à plusieurs échelles. Plusieurs développements bien illustrés ont montré comment, à l'échelle mondiale, les inégalités de richesse mesurées par des indicateurs synthétiques pouvaient être rapprochées des grands flux migratoires. L'usage d'indicateurs de développement humain permettait de compléter la mesure des inégalités en montrant que l'origine des migrations n'est pas seulement économique mais que le poids des facteurs politiques et des héritages historiques joue un grand rôle. Il était possible de définir, pour plusieurs contextes régionaux, des régimes d'inégalités et de montrer qu'en leur sein les individus mobilisent différentes capacités – qui se construisent plus au niveau de la famille que de l'individu - pour élaborer leurs stratégies migratoires. A

l'échelle régionale plusieurs cas très bien décrits par la littérature scientifique ont été repris dans les copies. La frontière USA-Mexique, mais aussi la Méditerranée comme espace de contact entre l'Europe d'une part et le Moyen-Orient et l'Afrique d'autre part, ont été retrouvées dans de nombreuses copies. Plusieurs développements bien illustrés ont analysé comment dans un premier temps les migrations rurales ont nourri de très forts niveaux de croissance urbaine puis de quelle manière les contrastes se sont accentués entre pays riches et pays pauvres, les régions frontalières constituant des points chauds des phénomènes migratoires. Les frontières séparent des contextes socio-économiques de plus en plus contrastés mais également très intégrés : les régions riches utilisent les travailleurs migrants pour les tâches pénibles et mal rémunérées, mais ces rémunérations sont supérieures à celles disponibles dans les régions les plus pauvres, de l'autre côté d'une frontière difficile à franchir dans la légalité. Ce processus pouvait facilement être décrit à partir d'exemples pris sur la frontière USA-Mexique, par exemple. Il pouvait également être observé au sein de certains Etats et des copies ont judicieusement cité des cas et des situations en Chine. Les analyses à échelle régionale étaient propices à intégrer la question des droits et des dispositifs de régulation des migrations. De fortes inégalités existent dans l'obtention de visas et de droits de séjour pour l'accès aux régions les plus riches. De nombreuses barrières à la migration, légales et parfois également matérielles (murs), sont mises en place par les pays riches pour contrôler et limiter les migrations. Elles déterminent des régimes d'accès très restrictifs qui sont presque systématiquement contournés par l'immigration illégale, elle-même souvent suivie de phases de régularisation partielle des sans-papiers.

Dans de très nombreux devoirs, les migrations intra-étatiques sont traitées et les inégalités territoriales entre ensembles régionaux expliquent des phénomènes migratoires qui peuvent aboutir à des modifications dans la répartition régionale des populations, par exemple au détriment des vieilles régions industrielles européennes en recomposition. Enfin, à échelle locale et grâce à de précises analyses de situations urbaines, il a été possible de bien décrire les inégalités de revenus et de prix du foncier qui contraignent des migrations résidentielles, qui renforcent des phénomènes de gentrification, qui accentuent les contrastes entre les centres et les périphéries (banlieues, secteurs résidentiels des périphéries urbaines). Le sujet pouvait ainsi amener à montrer comment les migrations induites par les inégalités renforçaient les structures bi-modales dans les cœurs des métropoles où les classes moyennes peinent à se maintenir.

De très nombreuses copies, c'est un des marqueurs de la qualité de la session 2017, ont envisagé le sujet également sous l'angle inverse et ont proposé des analyses qui montraient que les migrations pouvaient réduire ou compenser les inégalités. Ainsi dans des situations d'inégal accès aux ressources (emploi, éducation), en fonction des propriétés et des capitaux (économique, social, culturel) possédés par les individus, les stratégies migratoires consistent à se rapprocher de ces ressources et à y accéder, dans un schéma Nord-Sud mais de plus en plus entre pays du Sud et vers les pays émergents. Dans le cas de l'emploi, les migrants génèrent des flux financiers de grande ampleur au niveau mondial avec les phénomènes de remises d'argent (ou *remesas*) aux pays de départ. Ces phénomènes produisent des espaces transnationaux de mobilité et de circulation qui mettent en réseau des groupes et des territoires. Au niveau régional, l'exemple des maquiladoras pouvait illustrer cette modalité du lien inégalités-migrations, en montrant comment l'accès à l'emploi dans les maquiladoras est doublé d'une stratégie de rapprochement de la frontière et demeure soutenu par un espoir de la traverser pour avoir accès aux ressources des Etats-Unis. A l'échelle intra-urbaine, des copies ont eu recours à des exemples issus de la géographie culturelle et de la géographie sociale pour montrer les inégalités d'accès aux ressources et pour analyser comment les politiques de transport et les politiques de la ville tentent de les réduire pour les personnes qui ont été obligées de se loger en périphérie éloignée. Les politiques éducatives, elles, tentent de résoudre les inégalités d'accès à l'éducation pour des territoires où sont installés en majorité des migrants de 2^e ou de 3^e génération.

Enfin, le jury a apprécié les copies qui ont pu montrer comment les migrations accentuent les inégalités dans une grande diversité de contextes géographiques et démographiques (équilibres jeunes-personnes âgées, hommes-femmes). A ce titre, des copies ont montré comment les migrations sélectives effectuaient un tri entre des élites – dont l'accueil est facilité voire encouragé – et des migrants sans qualification dont l'arrivée n'est pas souhaitée (réfugiés). Dans le contexte de la mondialisation, la migration subie déclenchée par les guerres de longue durée (conflits en Syrie par exemple), par la déstructuration de certains Etats (Corne de l'Afrique) débouche sur des situations de très grande précarité, avant le passage de barrières migratoires, pendant le passage (tragédies des naufrages de navires de migrants en Méditerranée), après le passage (camps de réfugiés régulièrement démantelés et spontanément reconstruits). A l'inverse des phénomènes de migration touchent les classes moyennes et aisées qui s'installent dans des pays où le coût de la vie est inférieur, le régime fiscal plus avantageux et les conditions de vie jugées plus agréables (retraités de l'Europe du nord vers les régions méridionales de l'UE, *retirement communities* dans les Etats du sud des USA). La migration crée ainsi des situations où les inégalités sont accentuées par l'arrivée de nouveaux habitants aux revenus plus élevés. Au plan territorial, des copies ont montré comment les migrations accentuent les inégalités entre territoires, le cœur de l'agglomération parisienne étant, par exemple, un lieu qui attire des diplômés au niveau national et européen, phénomène qui oblige les moins diplômés et les plus économiquement vulnérables à se (re)loger en périphérie. Les phénomènes de migration renforcent donc la fragmentation sociale dans les grandes villes.

La dissertation de géographie est un exercice qui demande une préparation spécifique de manière à pouvoir manier connaissances et notions dans un langage qui fait une place importante aux productions graphiques à caractère spatial. La session 2017 a livré des résultats de très bon niveau qui témoignent d'une préparation approfondie de la question au programme et de la maîtrise de certains concepts de la discipline. La mise en œuvre d'un effort de préparation de même intensité devrait, pour la session 2018 et avec une question de géographie régionale au programme, produire des résultats semblables.

Série Sciences humaines – spécialité

Lors de la session 2017, le jury a évalué 1003 copies. La moyenne générale est de 10,05 (10,41 en 2016 et 10,15 en 2015). L'écart-type s'élève à 3,96 (4,02 en 2016 et 3,88 en 2015). Les très bonnes copies ont été valorisées : on compte 94 copies de 16 à 20/20. Dans le détail, les copies se répartissent comme suit : 13% des copies n'ont pas dépassé la note de 5/20, 29% ont obtenu entre 6/20 et 9/20, 48% ont eu entre 10/20 et 15/20, et 9% ont obtenu au moins 16/20.

L'espace cartographié se situe au nord-ouest de la région Ile-de-France, dans le bassin sédimentaire parisien. Dans l'introduction, il importe de le localiser et de le contextualiser correctement. Relevant de la grande couronne, il fait partie administrativement du département du Val-d'Oise. Pontoise était également la capitale historique de l'ancienne province du Vexin français (dont le nom apparaît au nord de la carte). Le document d'accompagnement pouvait aider les candidats qui ne connaissaient pas la région. Pontoise se trouve à vingt-cinq kilomètres de Paris (dont la ville est indiquée sur le plan de l'offre de transport) ; le bois de Boulogne figure au sud-est de la carte au 1/100 000. La carte principale représente un espace particulièrement urbanisé, situé en périphérie parisienne. Les enjeux de la carte doivent être bien hiérarchisés. Une rafale de questions ne se substitue pas à une solide problématique. De plus, si tout effort véritable de problématisation est apprécié, les « problématiques » qui prennent la forme d'une interrogation triviale (sur l'organisation spatiale ou la spécificité identitaire du territoire) ne servent pas les candidats.

La croissance urbaine et le desserrement parisien méritaient d'être finement analysés. Cet espace apparaît très connecté à la métropole parisienne. Le document d'accompagnement soulignait le rôle joué par les réseaux ferroviaire et routier, avec notamment le réseau de trains de banlieue (Transilien) qui exploitent les lignes A et C du réseau express régional (RER) et la N 184 (Francilienne), que rejoint au sud l'A 115 par un gros échangeur. La diversité de l'offre de transport pouvait être discutée en termes de multimodalité et d'intermodalité dans la mesure où les usagers peuvent changer de moyens de transport et ont parfois le choix entre plusieurs possibilités pour effectuer un trajet. Des candidats ont signalé le grand nombre de gares ou de sorties d'autoroutes, d'autres ont fait remarquer que la densité des réseaux n'empêche pas la saturation du trafic et les encombrements, étant donné l'importance des flux.

Un tel équipement a favorisé la diffusion de l'urbain dont la diversité des formes doit être décrites. L'habitat individuel apparaît par exemple sur le plateau, dans les lotissements pavillonnaires de Montfleury à Auvers-sur-Oise en rive droite de l'Oise et de Vaux, des Jardins de Méry et de la Bonneville à Méry-sur-Oise en rive gauche. Certaines activités de loisirs indiquent des groupes sociaux aisés. L'habitat collectif continue de marquer le quartier du Brouillard, à Saint-Ouen-l'Aumône, qui rappelle certains points de la Chartes d'Athènes sur la planification et la construction des villes.

Un espace industriel s'affirme ici aux portes de Paris. De nombreux candidats ont mobilisé la notion de desserrement industriel. Ce processus a permis de créer des emplois sur place. Il importait également de mesurer l'emprise de certains bâtiments ou de zones d'activités, leur connexion aux différents modes de transport : on pouvait en déduire l'importance de l'activité logistique. Profitant de la qualité de la desserte et de la disponibilité foncière, la zone d'activités des Béthunes, à Saint-Ouen-l'Aumône, compte désormais comme l'un des plus grands parcs d'activités d'Europe.

Du noyau historique à la communauté d'agglomération, Pontoise a connu une évolution remarquable de sa structure et de son fonctionnement. Son noyau urbain hérité est représentatif de l'urbanisation du bassin parisien. Il pouvait être analysé en termes de site et de situation. Pontoise est située sur un éperon rocheux qui domine le confluent de l'Oise et de la Viosne. Ses fonctions urbaines rendent compte du rôle que la ville joue (cathédrale, palais de justice, musée). Le département du Val-d'Oise a Pontoise pour chef-lieu (bien que la préfecture et le conseil départemental se trouvent dans la ville voisine de Cergy). On pouvait remarquer combien le projet urbain a transformé la physionomie d'une ville jusque-là bien modeste.

Cergy-Pontoise est en effet une des cinq villes nouvelles aménagées à partir de la fin des années 1960 pour limiter la concentration urbaine et promouvoir un développement multipolaire de la région. Construit sur une dalle, le quartier de Cergy-Préfecture affirme sa centralité en accueillant des fonctions administratives (préfecture, mairie) et universitaires, des activités commerciales (Les Trois Fontaines) et récréatives (patinoire et piscine), et des équipements structurants (gare de RER). Des bâtiments de bureaux complètent

vraisemblablement la mixité d'usage. La ville nouvelle se prolonge plus à l'ouest, avec Cergy Saint-Christophe et Cergy Le Haut, dans la continuité de la ligne du RER A. Rappelant le rôle de l'Etat, les candidats ont souvent questionné le développement propre de la ville et sa relation à Paris.

Des espaces non bâtis persistent néanmoins. Affluent de rive droite de la Seine, l'Oise n'est pas un fleuve ; la rivière s'écoule du nord-est au sud-ouest en décrivant des méandres. Sa plaine inondable reste moins densément aménagée, notamment sur la rive convexe.

Aux franges de la métropole parisienne, cet espace enregistre la pression urbaine, par exemple sur Ennery. Le plateau se montre de plus en plus périurbanisé. Le paysage d'openfield est marqué par la proximité parisienne. Des silos confirment la présence de la grande céréaliculture. Des vergers et des champignonnières diversifient les productions agricoles. Des serres témoignent de leur intensification et contribuent à répondre à la demande du marché urbain (notamment parisien).

Les espaces de « nature » sont valorisés pour des pratiques de loisirs. A l'est, dans un secteur vallonné, une ancienne forêt de chasse royale est désormais gérée par l'Office national des forêts (ONF) qui s'efforce de favoriser sa multifonctionnalité dans le périurbain.

De même, le parc naturel régional (PNR) du Vexin français s'est donné plusieurs missions pour préserver les patrimoines naturel et culturel, stimuler le développement économique et sensibiliser ses visiteurs. A Auvers-sur-Oise, l'Atelier de Daubigny rappelle que la commune a été fréquentée par des artistes peintres attirés par Daubigny à partir de 1860.

Le jury rappelle qu'il se montre attentif non seulement au respect de l'orthographe, mais aussi à la pertinence du vocabulaire utilisé. Les candidats ne doivent pas confondre les notions de fleuve et de rivière, de forêt et d'espace vert, de migration et de mobilité (pendulaire), de mitage et lotissement (pavillonnaire), de banlieue et de périurbain, de plaine et de plateau, de sol et de roche.

Certains commentaires pâtissent de surinterprétations relatives à l'évolution démographique (lorsque le document d'accompagnement ne s'y prête pas), aux toponymes (qui ne disent pas grand-chose des structures agraires ou productions agricoles contemporaines), à la géomorphologie (si les documents d'accompagnement ne s'y prêtent pas).

En revanche, les tentatives visant à mesurer des objets ou des processus ont été appréciées : il peut s'agir de mesurer une distance, une dénivellation, une emprise au sol des zones d'activités, la taille des bâtiments, la densité de population...

Bien entendu, les productions graphiques sont valorisées. Mais les croquis doivent présenter un titre, une orientation, une échelle et une légende, si possible structurée de manière pertinente. Les règles basiques de la sémiologie graphique (choix des figurés et des couleurs) doivent être respectées ; l'information gagne à être hiérarchisée (par exemple les réseaux de transport).

Oral

Commentaire de carte géographique

Lors de la session 2017, le jury a écouté 46 candidats à l'oral de géographie. Les notes varient de 5/20 à 20/20. La moyenne s'établit à 12,43 et l'écart-type à 3,76. En haut de l'échelle de notation, seize candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 15/20. Le jury a attribué 18 et plus à six candidats dont la prestation a révélé la qualité de leur préparation.

Comme chaque année, le jury a sélectionné des cartes qui permettent de développer un commentaire géographique sur des territoires non seulement métropolitains mais aussi ultramarins (en se limitant aux départements et régions d'outre-mer, à savoir la Guadeloupe et la Martinique dans les Antilles, la Guyane sur le continent sud-américain, la Réunion et Mayotte dans l'océan Indien).

Il a proposé une forte diversité de cartes topographiques à l'examen des candidats. Les feuilles présentaient de grandes villes (Aix-en-Provence, Nice, Pessac), des villes moyennes (Nevers, Vannes, Vierzon, Voiron) et des petites villes (Autun, Savenay), mais aussi des espaces ruraux (Bourbon-Lancy, Condé-sur-Noireau, La Charité-sur-Loire, Orcières-Merlette). Une carte d'outre-mer a été sélectionnée (Saint-François). Des milieux spécifiques ont été représentés, notamment le littoral (Bayonne, Cap d'Agde, Dieppe, Ile d'Oléron, Presqu'île de Quiberon), la montagne (Bourg-Madame, Briançon, Samoëns) ou un grand massif forestier (Capbreton).

Un document complémentaire accompagne systématiquement la carte topographique et ne doit pas être négligé par les candidats. Il peut s'agir d'une autre carte topographique dont l'échelle (en général plus petite) ou la date d'édition (plus ancienne) diffèrent de la feuille principale, d'une photographie aérienne (récente ou non) ou d'une image satellite, d'éléments statistiques à caractère agricole (Agreste) ou démographique (INSEE), ou de tout autre document thématique de nature iconique (carte géologique, photographies prises au sol, croquis, plans, organigramme, affiches, tableaux...) ou textuelle (article de presse, extrait d'article scientifique ou de la littérature grise, production officielle des communes, des communautés de communes,

des organismes de gestion, des espaces protégés...). Chaque année, quelques exemples de sujet sont mis en ligne sur le site de l'ENS de Lyon.

Le jury a bien conscience que cette épreuve repose sur un temps de préparation relativement bref. Il reste néanmoins attentif à ce que les candidats fassent l'effort de localiser l'espace cartographié et de le contextualiser au regard des agglomérations voisines et des grands ensembles du relief. Dans cette perspective, ils trouveront dans la salle de préparation et dans la salle de passage une carte routière et une carte géologique de la France au 1/1 000 000. Plusieurs candidats ont su s'appuyer sur ces documents dès leur introduction et y revenir régulièrement quand leur commentaire pouvait en bénéficier. Ils ont montré ainsi des qualités pédagogiques en occupant l'espace et en mobilisant l'ensemble des outils mis à leur disposition. En salle de préparation, dictionnaires et atlas permettent également de vérifier rapidement une spécificité locale.

Les meilleurs commentaires procèdent d'une problématique non interchangeable et sont structurés en hiérarchisant correctement les principaux enjeux de la carte. Il reste souvent maladroit d'opposer simplement la ville et la campagne ou le littoral et l'intérieur, sans souligner les éventuelles relations qu'impliquent les différentes mises en valeur analysées. Consacrer la dernière partie au commentaire de la ville qui polarise l'espace cartographié affaiblit la prestation orale. De même, il n'est pas toujours bienvenu de terminer son exposé avec une partie portant sur les enjeux de gestion liés à la durabilité et aux conflits. Le temps doit être géré au mieux ; s'il n'est pas respecté, le jury demandera au candidat de conclure rapidement.

Le document d'accompagnement peut orienter le commentaire. Par exemple, une carte topographique d'édition ancienne invite à mettre en œuvre une approche diachronique (au moins par des références ponctuelles). Si le commentaire ne doit pas donner au document d'accompagnement l'importance de la carte principale, il ne doit jamais être passé sous silence.

L'entretien fait partie intégrante de l'épreuve. Le candidat gagne à rester bien mobilisé. C'est l'occasion d'approfondir l'interprétation du document d'accompagnement, de revenir sur une approximation, de préciser l'emploi d'une notion ou encore de prolonger la réflexion géographique. Comme pour l'écrit, le vocabulaire utilisé doit être précis. Quelques notions sont régulièrement employées de manière approximative (par exemple habitat dispersé, migration et transhumance). Le vocabulaire basique de la topographie et de la géomorphologie doit être maîtrisé.

Enfin, si l'émotion des candidats est bien compréhensible, ils doivent néanmoins s'assurer de la clarté de leur élocution en optant pour un ton et un rythme pertinents.